



## Expert bâtiment

-----  
Par Virgauz

Madame, Monsieur,

A la suite d'un souci de santé, je ne peux plus poursuivre mon activité professionnelle. Je suis actuellement gérant d'une entreprise de bâtiment et ce, depuis 30 ans.

Je souhaite donc me reconverter en « expert technique » et je poursuis une formation en ce sens.

Ma question est la suivante : Dans le cadre de mes missions d'expertises sinistres (fissures, malfaçons?), je dois analyser les causes, les conséquences et préconiser des solutions techniques aux clients.

Quelle assurance me faut-il ?

Une RC Professionnelle et/ou une RC Décennale ?

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cyril

-----  
Par chaber

bonjour

Quelle assurance me faut-il ?

Une RC Professionnelle et/ou une RC Décennale ?

Quel sera votre statut: indépendant ou salarié d'un cabinet?

[url=https://www.assureur-conseil-en-ligne.fr/fiche-metier/assurance-expert-assurance.html]https://www.assureur-conseil-en-ligne.fr/fiche-metier/assurance-expert-assurance.html[/url]

-----  
Par Virgauz

Bonsoir,

Je serai indépendant en TNS et de préférence expert d'assurés plutôt que d'assurance.

J'ai lu le document que vous m'avez transmis en lien.

Mais vu qu'il y aura des préconisations dans mes rapports d'expertise, est-ce qu'une assurance RC Professionnelle suffit ?

Merci par avance de votre réponse.